

Résultats statistiques N°1
de l'observatoire des activités du secteur adapté et protégé

Novembre 2007

www.reseau-gesat.com - Tél. : 01.46.49.53.15 ou 01.48.07.07.99 - Fax. : 01.47.82.39.17

Siège social : 89 rue Veuve Lacroix - 92000 Nanterre -

Association Loi 1901 - Code APE : 913 E - SIRET : 381 757 83300026 - N° Formateur : 11752272075

Méthodologie

Ces données sont issues de la base de données des ESAT et EA du Réseau GESAT au 30 novembre 2007, soit sur un échantillon représentatif de 1840 ESAT et EA.

Les données ont été recueillies depuis janvier 2007 par un système de déclaration en ligne effectué par les directeurs, par croisement des données collectées au niveau départemental ou régional par les groupements d'établissements et partenaires institutionnels, par sourcing et croisement des données publiées sur internet par les établissements.

Ces données ont en outre été qualifiées par une enquête téléphonique auprès des directeurs d'entreprises adaptées ou d'établissements protégés réalisée de septembre à novembre 2007 dans le cadre du projet de valorisation de l'offre de sous-traitance du secteur adapté et protégé mené par l'**AGEFIPH** avec le concours du **Réseau GESAT**.

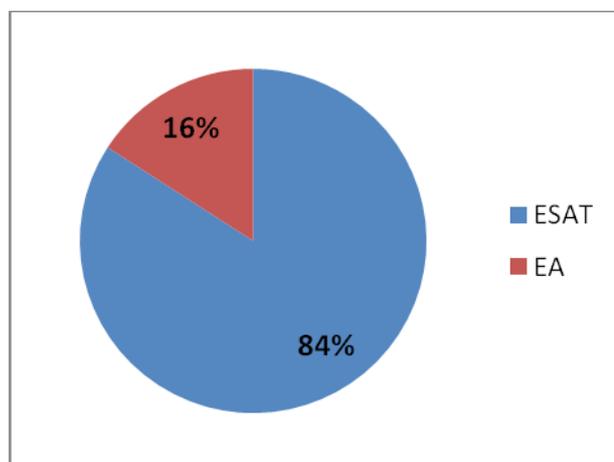
SOMMAIRE

- 1 Analyse des effectifs** : répartition des établissements et des travailleurs handicapés
 - 1.1 Répartition du nombre total d'établissements par type d'établissements
 - 1.2 Répartition du nombre total de travailleurs handicapés par type d'établissements
 - 1.3 Répartition du nombre total de travailleurs handicapés par classes d'effectif
 - 1.4 Répartition du nombre total de travailleurs handicapés par classes d'effectif et par types d'établissements.

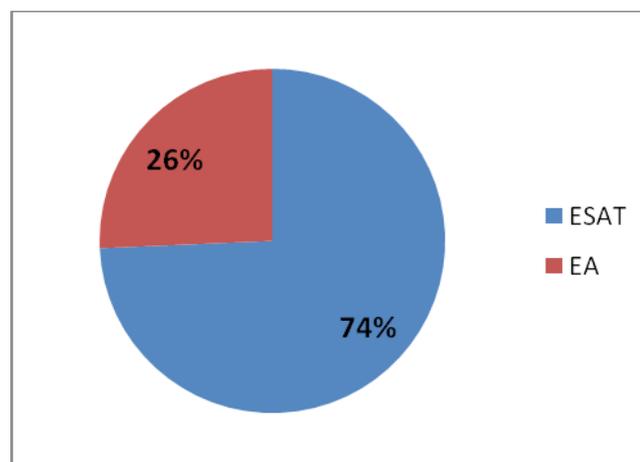
- 2 Analyse des activités**
 - 2.1 Répartition globale des activités**
 - 2.1.1 Répartition globale des activités déclarées
 - 2.1.2 Les autres activités déclarées par plus de 50 établissements
 - 2.1.3 Les autres activités déclarées par plus de 20 établissements
 - 2.2 Répartition des activités par type d'établissement (EA /ESAT)**
 - 2.2.1 Répartition des activités pour les ESAT
 - 2.2.2 Répartition des activités pour les EA
 - 2.3 Répartition des activités par taille d'établissement**
 - 2.3.1 Répartition des activités pour les établissements de 0 à 20 TH
 - 2.3.2 Répartition des activités pour les établissements de 20 à 50 TH
 - 2.3.3 Répartition des activités pour les établissements de 50 à 100 TH
 - 2.3.4 Répartition des activités pour les établissements de 100 à 150 TH
 - 2.3.5 Répartition des activités pour les établissements de 150 à 250TH
 - 2.3.6 Répartition des activités pour les établissements de 250 à 400 TH

1. ANALYSE DES EFFECTIFS

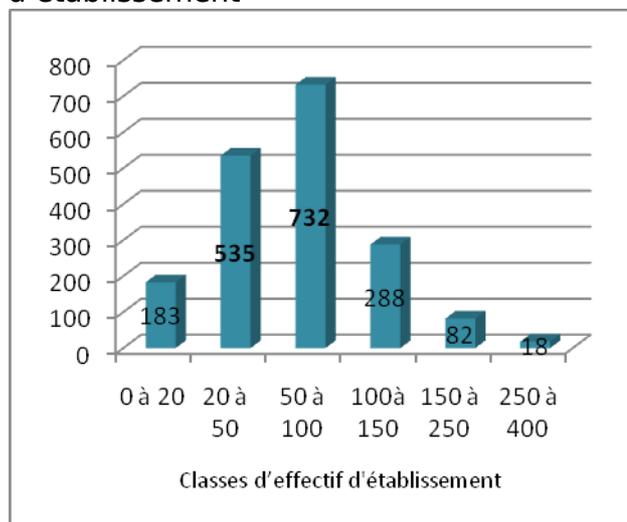
1.1 Répartition du nombre total d'établissements par type d'établissements



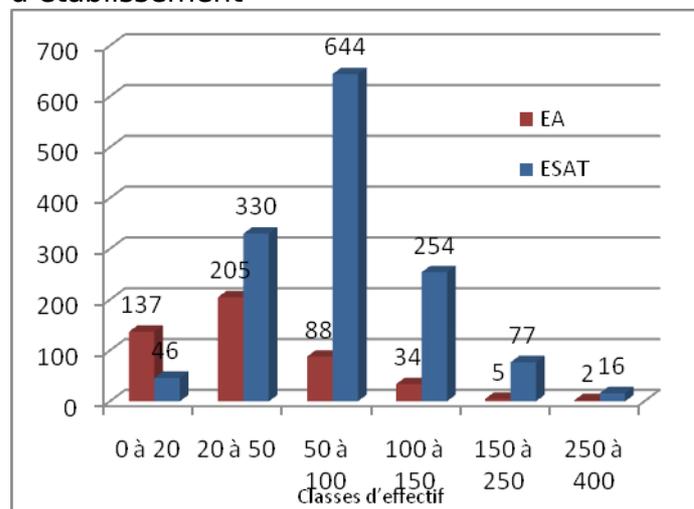
1.2 Répartition du nombre total de travailleurs handicapés par type d'établissements



1.3 Répartition du nombre total de travailleurs handicapés par taille d'établissement



1.4 Répartition du nombre total de travailleurs handicapés par taille et par type d'établissement



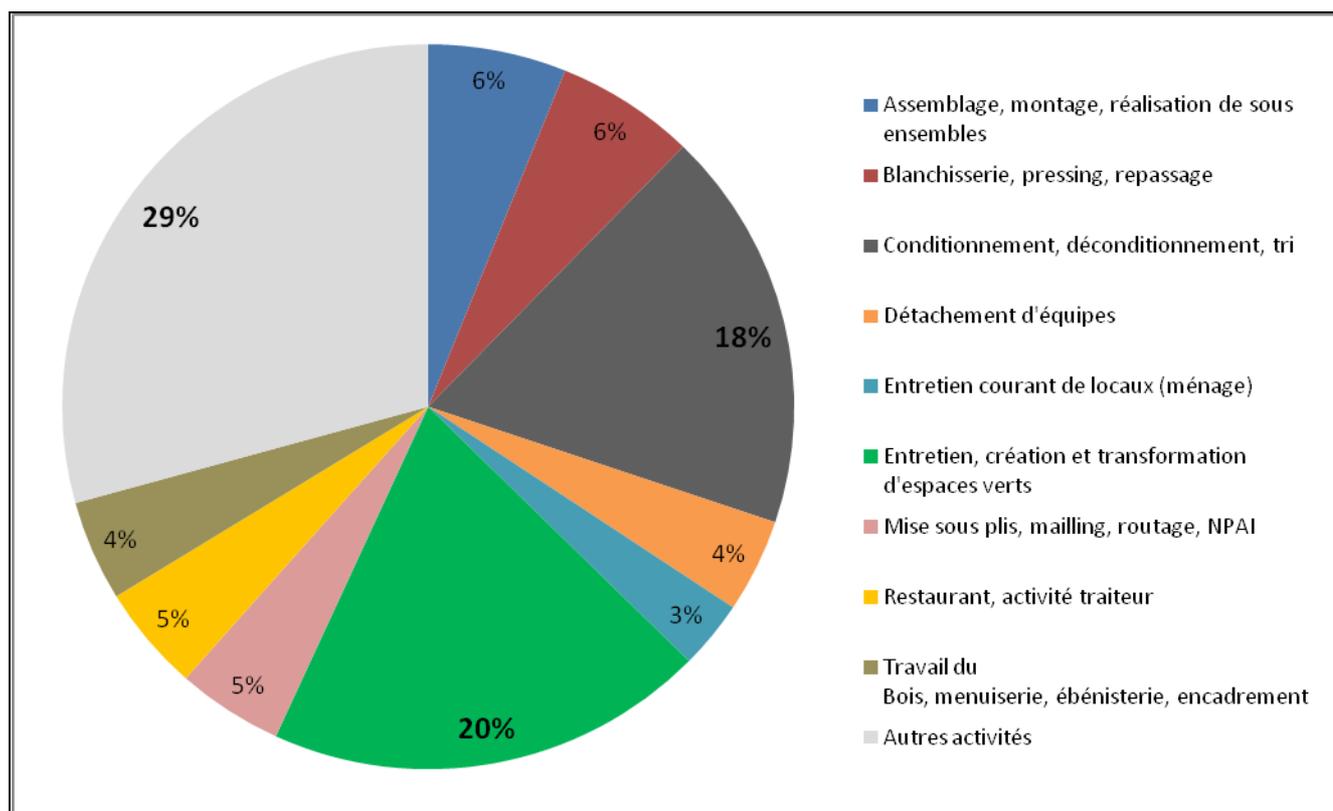
Plus de 2/3 des établissements ont un effectif compris entre 50 et 100, dont 40% entre 50 et 100.

Moins de 1% des établissements ont un effectif compris entre 250 et 400 travailleurs handicapés. Cette tranche n'est pas représentative de la réalité des établissements de milieu protégé. En effet, l'effectif moyen d'un établissement est de 71.

3/4 des établissements recensés sont des ESAT. En termes d'effectif (nombre de travailleurs handicapés), cette part atteint 84%. Cependant, un ESAT aura en général un effectif deux fois supérieure à celui d'une EA. Un ESAT accueille en moyenne 81 personnes handicapées, contre 43 pour une EA.

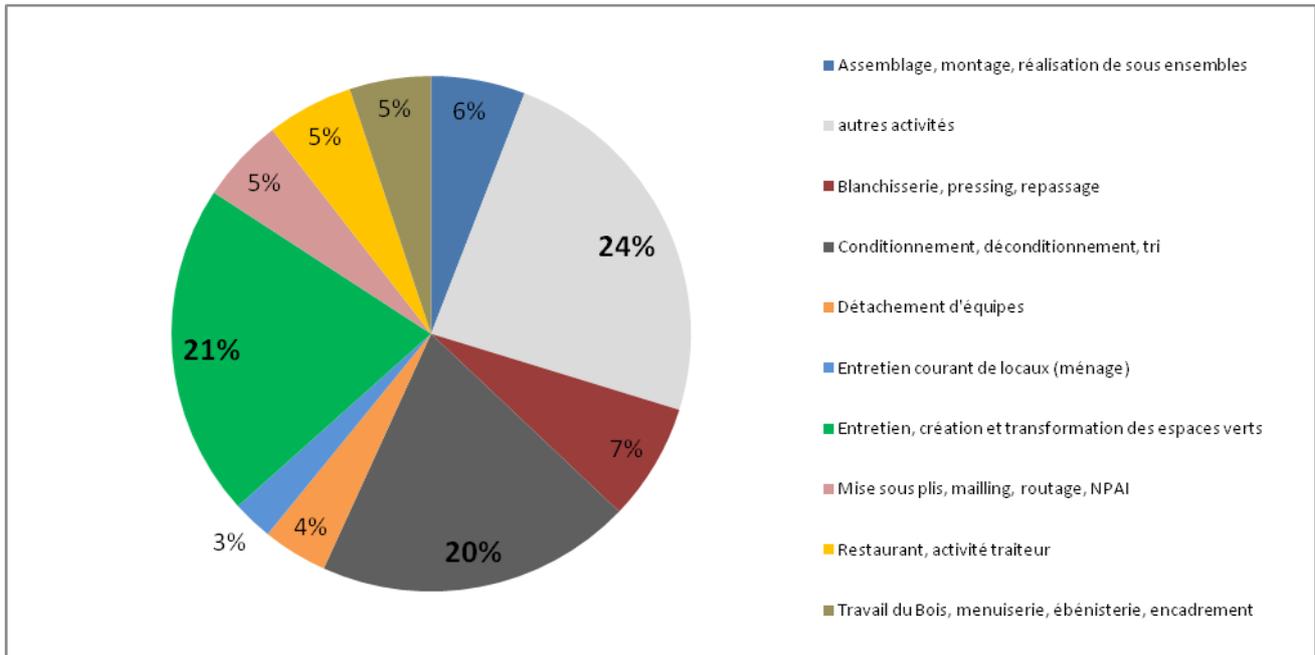
2. ANALYSE DES ACTIVITES

2.1 Répartition globale des principales activités déclarées

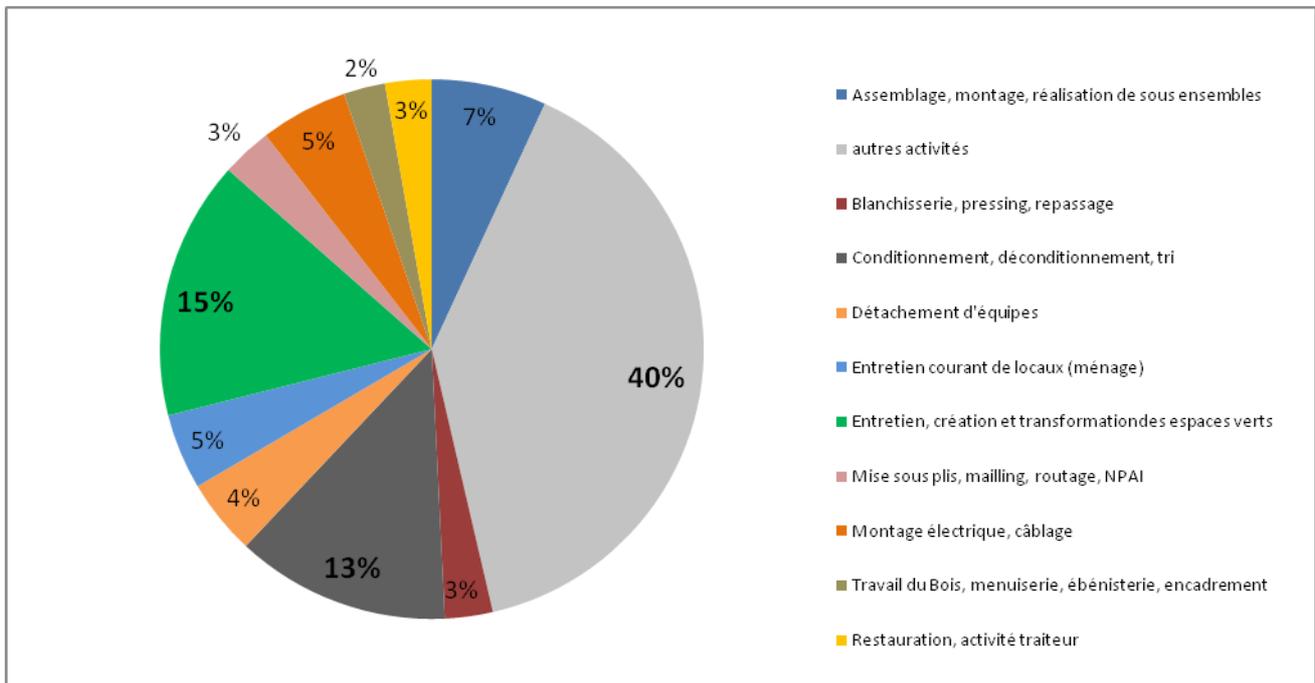


2.2 Répartition des activités par type d'établissement

2.2.1 Répartition des activités pour les ESAT



2.2.2 Répartition des activités pour les EA



Ces deux graphiques présentent la répartition des activités déclarées en fonction du type d'établissement. Les domaines d'activités principaux sont relativement semblables. Toutefois, nous pouvons constater que l'importance (la part) de ces activités est différente selon le type de l'établissement.

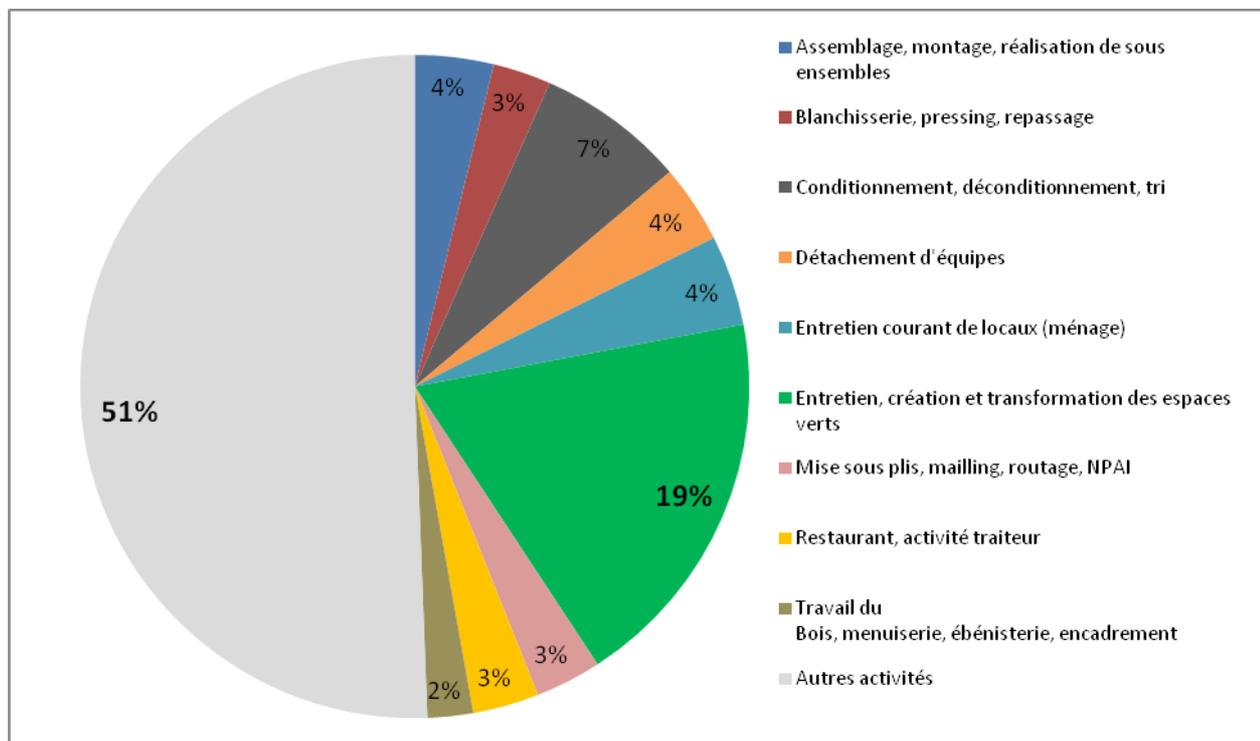
La première différence porte sur la part des domaines d'activités principaux. Elle représente 75% pour les ESAT, contre seulement 60% pour les EA.

La part des activités « Conditionnement, déconditionnement, tri », « Entretien des espaces verts », « Blanchisserie, pressing, repassage » est plus importante pour les ESAT que pour les EA.

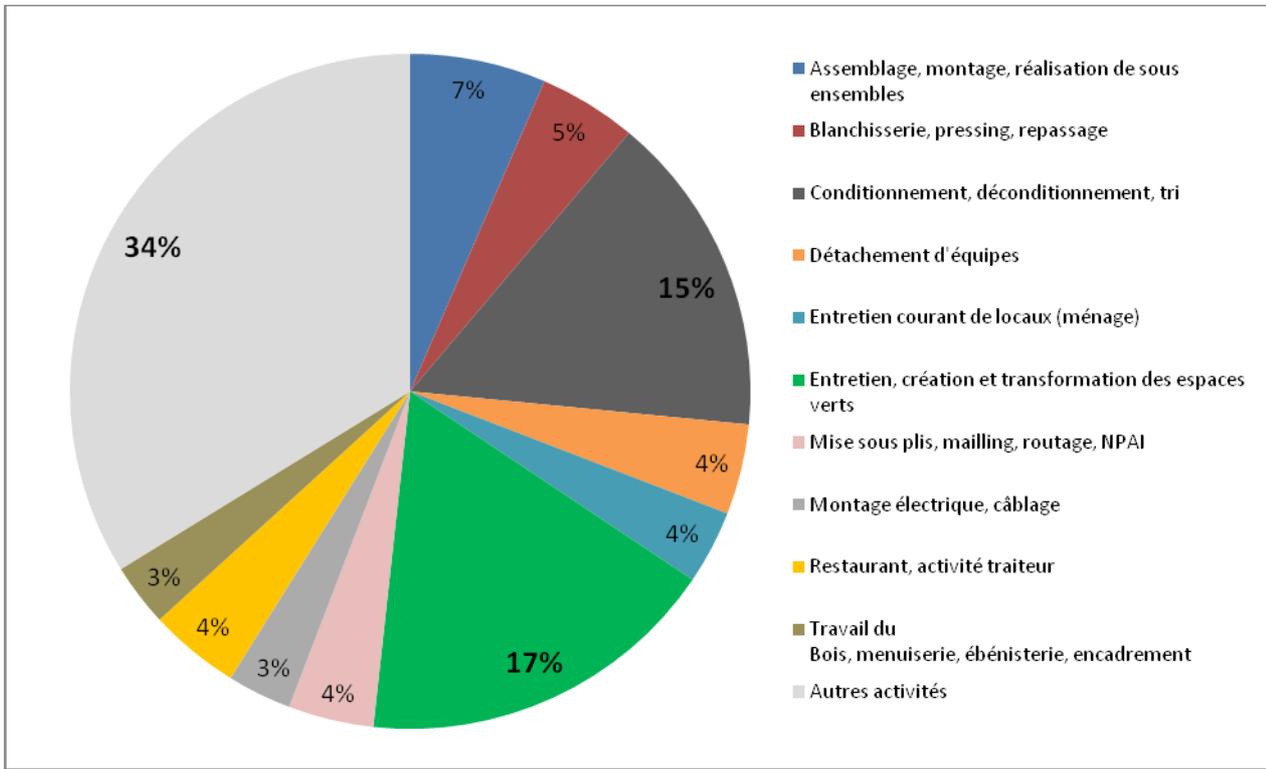
Les EA semblent donc plus spécialisées et les ESAT plus polyvalent en première analyse.

2.3 Répartition des activités par taille d'établissement

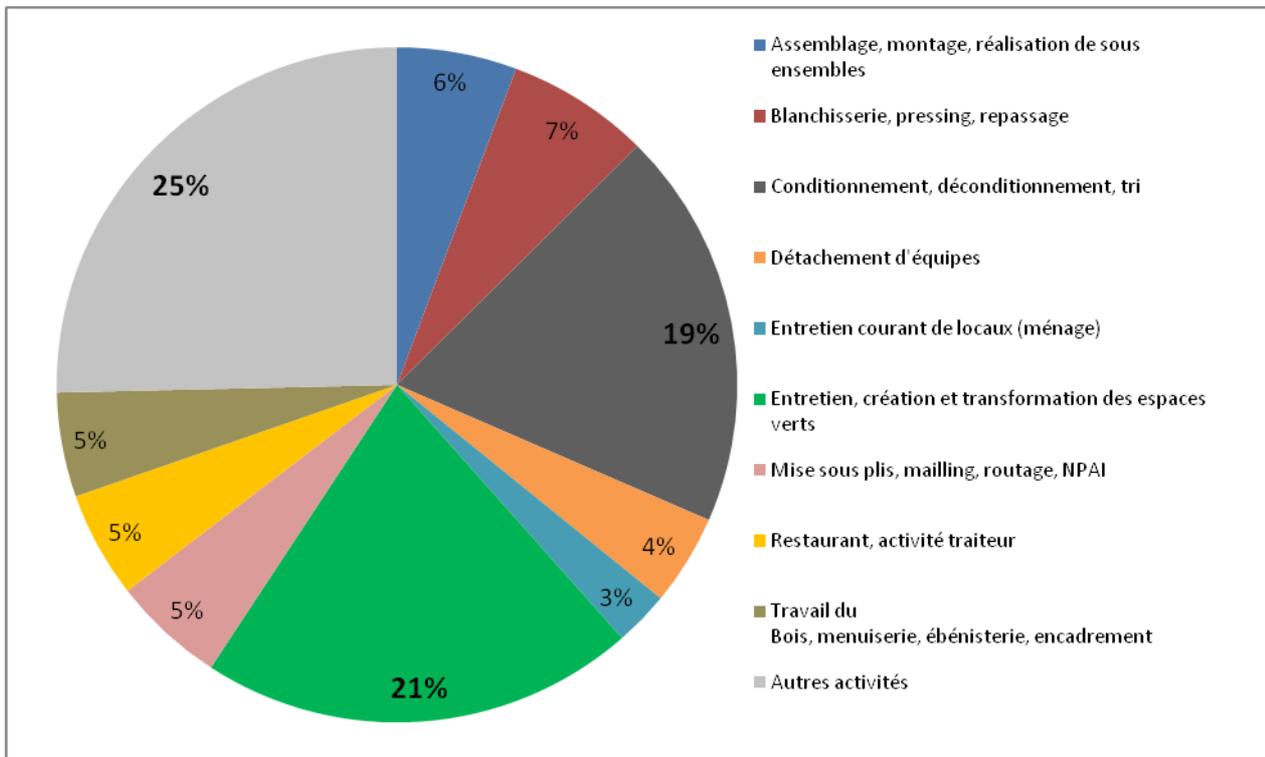
2.3.1 Répartition des activités pour les établissements de 0 à 20 TH



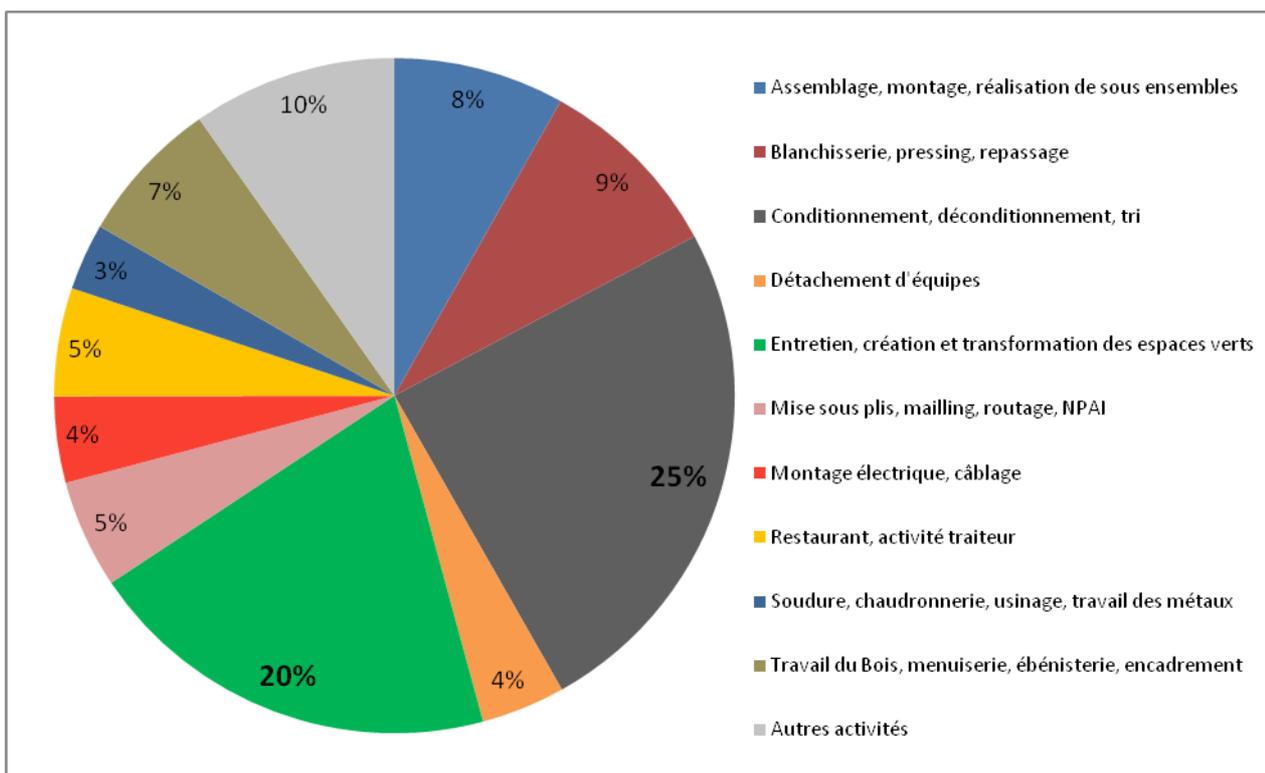
2.3.2 Répartition des activités pour les établissements de 20 à 50 TH



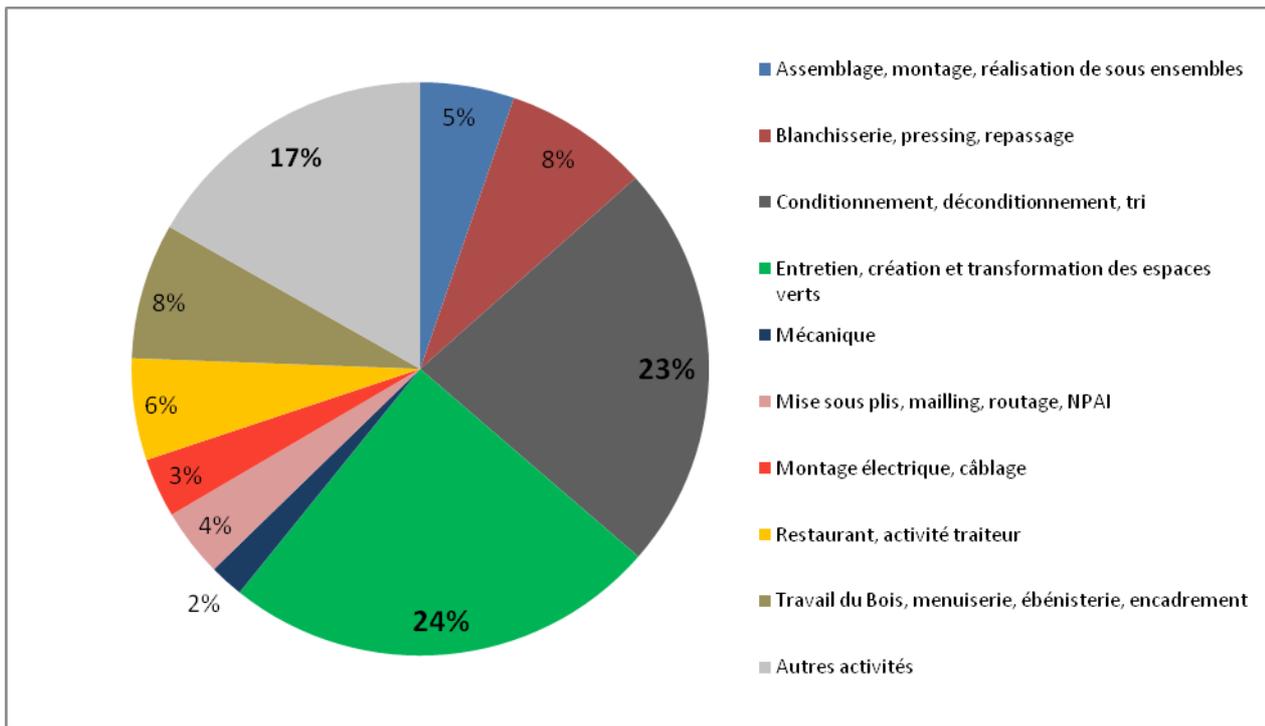
2.3.3 Répartition des activités pour les établissements de 50 à 100



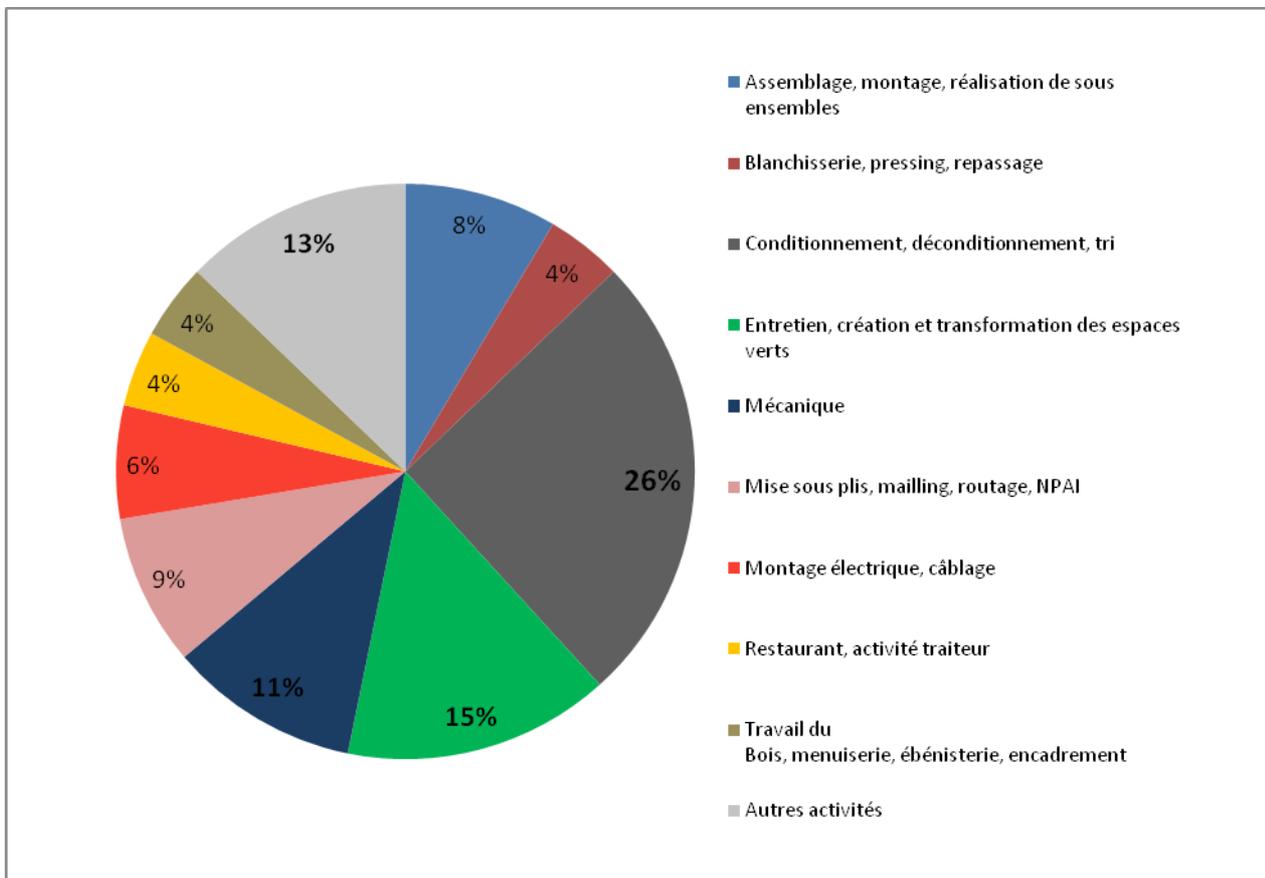
2.3.4 Répartition des activités pour les établissements de 100 à 150



2.3.5 Répartition des activités pour les établissements de 150 à 250



2.3.6 Répartition des activités pour les établissements de 250 à 400



Nous avons distingué les établissements en fonction de leur taille. Six classes d'effectifs (0 à 20 Travailleurs handicapés ; 20 à 50 ; 50 à 100, 100 à 150 et 150 à 250 et 250 à 400) ont ainsi été créés.

Les domaines d'activités principaux sont relativement les mêmes quelque soit la taille de l'établissement.

Toutefois, leurs parts sont très différentes.

L'évolution la plus importante porte sur la part des « autres activités ». Celle-ci passe de 50% pour les établissements les plus petits (0 à 20) à 13% pour les grands (250 à 400). Nous constatons donc que plus l'établissement est important, plus il est spécialisé autour de quelques grands domaines d'activité.

Ainsi, la part des activités « Conditionnement, déconditionnement, tri », « Assemblage, Montage, réalisation de sous ensembles » et, « Blanchisserie, pressing, repassage » augmente proportionnellement à la taille de l'établissement.

Enfin, nous constatons que quelque soit la taille de l'établissement, la part de l'activité « Entretien, création et transformation des espaces verts » reste relativement constante.

Ces informations ont été recueillies grâce à l'élaboration de la base de données du Réseau GESAT lancée en janvier 2007 avec le soutien des partenaires suivants :

